POUR DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT DIGNES DANS TOUS LES COLLÈGES

A la rentrée 2018, les collèges d'Eure-et-Loir vont être durement impactés par la décision du gouvernement de réduire les moyens accordés aux établissements du second degré : **- 4,7** postes pour des effectifs stables (**-20** élèves) dans le département. La suppression de classes, la hausse des effectifs par classe et donc la dégradation des conditions d'enseignement en seront les conséquences les plus visibles.

La réussite de tou-te-s les élèves passe par des moyens à la hauteur de nos ambitions pour le maintien d'un service public d'éducation de qualité sur tout le territoire. C'est pourquoi **nous revendiquons un collectif budgétaire pour obtenir <u>des moyens supplémentaires</u> qui permettent à tous les collèges d'Eure-et-Loir de fonctionner dignement :**

- Effectifs réduits dans toutes les classes (pas plus de 20 élèves en éducation prioritaire et pas plus de 25 dans les autres collèges)
- Dédoublements dans toutes les disciplines
- Des options : bilangues, classes européennes, enseignement des langues anciennes etc...
- Développement de la concertation au sein des équipes pédagogiques et pluriprofessionnelles (infirmière, CPE, Assistante-Sociale, Psy EN…),
- Remplacement des enseignants en cas de congés et de départ en formation continue : Création de postes de Titulaire sur Zone de Remplacement (TZR)

PETITION A RETOURNER AVANT LE 13 FEVRIER

NOM	Prénom	Adresse/Mail	Signature

À renvoyer avant le 13 février 2018 à :

- ***fsu28@fsu.fr*** *ou FSU 28 - 3, rue Louis-Blériot, 28300 CHAMPHOL*
- ***28@se-unsa.org*** *ou SE-Unsa. 28 - 13 Rue des Bouchers - 28000 CHARTRES*
- ***28@sgen.cfdt.fr*** *ou SGEN-CFDT.28 - 1,rue Salvador Allende - 28300 MAINVILLIERS*